



Avis d'audience

Le 8 août 2012

Réf. 2012-H-119

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en août afin d'étudier la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) concernant la modification du permis de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour ses Laboratoires Whiteshell situés près de Pinawa, au Manitoba.

EACL a demandé à la Commission d'approuver des modifications administratives dans le but de mettre à jour des conditions de permis pour citer en référence les normes N285.0-08 et B51-03(R2007) de la CSA, citer en référence le *Code national du bâtiment* (2010) et le *Code national de prévention des incendies* (2010), modifier l'adresse du titulaire de permis, mettre à jour la référence aux seuils d'intervention révisés et mettre à jour deux annexes. Ces modifications sont de nature administrative et n'imposent pas d'exigences moins sévères en matière de rendement.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour examiner la demande d'EACL. La Commission étudiera la demande d'EACL par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et EACL.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'EACL ne sont pas accessibles en ligne. Pour les obtenir, il faut en faire la demande au Secrétariat, en s'adressant à :

Julie Bouchard
Agente de tribunal
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca